

**Ordre du Jour de la 11ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
Paris, 25-26 mai 2000**

24 mai 2000: Arrivée et réception à Paris

20 h 00 *Cocktail dînatoire de bienvenue, Espace Planète, 47 rue de Chaillot, Métro Alma Marceau*

25 mai 2000: Réunion de l'EPRA

9 h 00 *Ouverture de la réunion*

1. **Compte rendu** de la 10ème réunion du 21-22 octobre à Syros (EPRA/1999/10)
2. **EPRA: organisation interne**
 - 2.1. Rapport du Président
 - 2.2. Nouveaux membres/observateurs
 - 2.3. Site-web de l'EPRA
 - 2.4. Publication de l'EPRA

10 h 30 *Pause café*

3. **Thème n°1: La communication politique à la télévision**
Document de travail EPRA/2000/02 par le Secrétariat

13 h 00 *Déjeuner*

14 h 30 *Suite de la réunion*

4. **Réunion simultanée des deux groupes de travail**
 - **Groupe de travail I sur la propriété des médias**, document de travail EPRA/2000/03 par Eve Salomon, The Radio Authority
 - **Groupe de travail II sur le monitoring**, document de travail EPRA/2000/04 par Davide Gallino, AGCOM

16 h 30 *Pause café*

17 h 30 *Rapport des groupes de travail à l'assemblée plénière*

18 h 00 *Clôture de la réunion*

19 h 30 *Dîner à l'invitation de Radio France Internationale, Maison de la Radio*

**11ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
(2ème jour)**

26 mai 2000

9 h 00 *Ouverture de la réunion*

1. Actualité européenne en matière de communication

NB: La liste suivante pourra faire l'objet de modifications en fonction de l'actualité et des contraintes de temps

- Développements récents concernant les listes d'événements (sportifs) majeurs (Art. 3 bis de la Directive Télévision sans Frontières)
- Derniers développements concernant la publicité virtuelle, Présentation par Michael Wagner (UER, service juridique)
- Discussion sur les Recommandations prises par l'UER et la FIFA

10 h 30 *Pause café*

- Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats Membres concernant l'Indépendance et les Fonctions des Autorités de Régulation du Secteur de la Radiodiffusion
- Recommandation n° R (2000) 7 sur le droit des journalistes de ne pas révéler leurs sources d'information (voir www.humanrights.coe.int/media)
- Progrès du projet de Convention sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel

2. Autres

3. Ordre du jour de la prochaine réunion de l'EPRA

12 h 30 *Clôture de la réunion et déjeuner*

13 h 30 *Déjeuner-croisière sur la Seine*

17 h00 *Visite guidée du Musée d'Orsay*